

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CIR|ME
Agrométéo

Bulletin n°4
Mardi 11 avril 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Secteurs de précocité : Pour consulter la nouvelle carte de précocité, cliquez sur le lien ci-après : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade C



Stade D



Stade E (2-3f étalées)



Stade F (5-6f étalées)



Stade g (8-9f étalées)

Grenache

(f=feuilles)

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 6-7 f étalées à 8-9 f étalées, stade 5-7 f étalées majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade 3-4 f étalées à 6-7 f étalées, stade 4-6 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade C (pointe verte) à 6-7 f étalées, stade 3-5 f étalées majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade C (pointe verte) à 6-7 f étalées, stade D à E majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade C (pointe verte) à 5-6 f étalées, stade E majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade B (bourgeon dans le coton) à D (éclatement), stade C majoritaire.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade 3-5 f étalées.

Secteur III : Stade 2-4 f étalées.

Secteur IV : stade D (éclatement) à E (2-3f étalées)

Secteur V : stade B (bourgeon dans le coton) à D.

Grêle

Orages de grêle localisés le 5 avril sur les secteurs de Mirabeau, Beaumont de Pertuis, La bastide des Jourdans (Vaucluse) et secteurs du Bandolais (Var), avec des dégâts variables.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Élisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Excoriose

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).

- présence de symptômes sur la parcelle



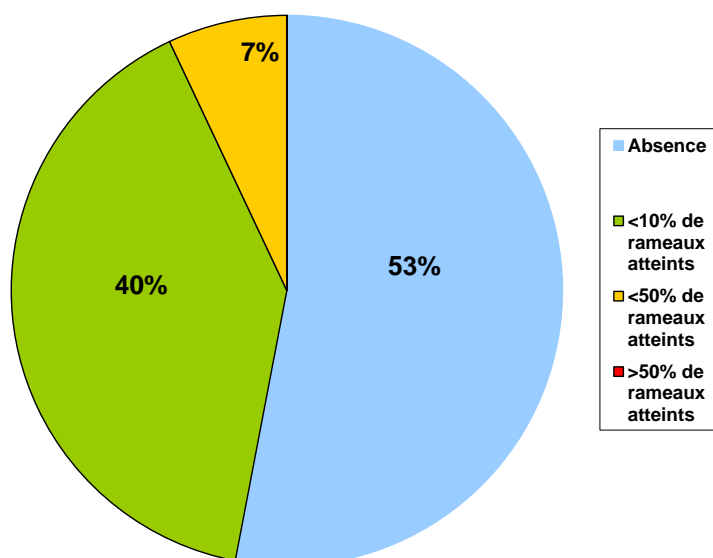
Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

Les observations :

185 parcelles observées du 15 mars au 11 avril :

Les % dans le graphique représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de rameaux avec excoriose).



Seuil de nuisibilité : 10% de rameaux atteints.

Sur les 185 parcelles observées du 15 mars au 11 avril, 93% des parcelles sont inférieures au seuil de nuisibilité, contre 79% l'année dernière sur 219 parcelles.

Estimation du risque : nul sur les parcelles sans symptôme, sur les parcelles des secteurs très précoces et précoces (stade dépassé) et la majorité des secteurs V (stade non atteint), fort en cas de pluie sur les rares parcelles présentant des symptômes et réceptives à la maladie (stade D jusqu'à E).

Mildiou

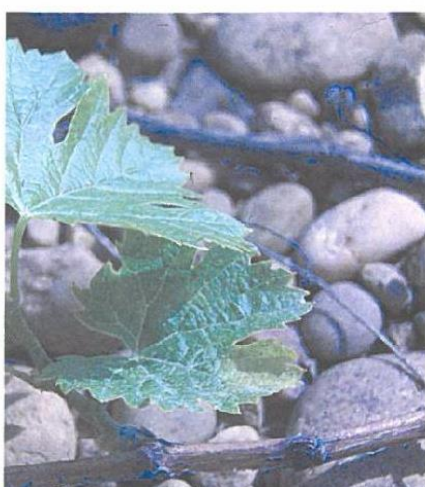
Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Aucune pluie enregistrée cette semaine. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel système sont en baisse de 1,5 points.

Rechercher les foyers primaires sur les parcelles susceptibles d'avoir été contaminées par l'épisode pluvieux des 22-25 mars (parcelles précoces ayant dépassé le stade C au moment des pluies).

Estimation du risque : risque nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires (pas de pluie annoncée pour les prochains jours).

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Seul, le secteur vallée du Calavon enregistre de petites pluies le 5 avril. Sur ce secteur les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel système sont en hausse de 1 point. Le modèle milstop détecte localement une contamination de faible intensité le 5 avril dont les symptômes seraient à rechercher à partir du 27 avril. Ailleurs, aucune pluie enregistrée cette semaine. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel système sont en baisse de 2 points.

Rechercher les foyers primaires sur les parcelles susceptibles d'avoir été contaminées par l'épisode pluvieux des 22-25 mars (parcelles très précoces et précoces ayant dépassé le stade C au moment des pluies).

Estimation du risque : risque nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires (pas de pluie annoncée pour les prochains jours).

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Des orages sont enregistrés le 5 avril dans le sud Luberon et le secteur Venelles - Le Puy Ste Réparate avec des quantités de pluie voisines de 15 mm. Sur ces secteurs, des contaminations sont détectés par les modèles. Les symptômes seraient à rechercher à partir du 27 avril. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel système sont en hausse de 1,2 points. Sur les autres secteurs les faibles pluies enregistrées le 5 avril, le plus souvent inférieures à 5 mm ne sont pas contaminatrices.

Rechercher les foyers primaires sur les parcelles susceptibles d'avoir été contaminées par l'épisode pluvieux des 22-25 mars (parcelles très précoces et précoces ayant dépassé le stade C au moment des pluies).

Estimation du risque : risque nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires (pas de pluie annoncée pour les prochains jours).

Territoire Provence

Analyse du risque

Les pluies localisées le 5 avril sont le plus souvent insuffisantes pour engendrer une contamination, excepté sur les rares secteurs où elles ont dépassé 5 mm. Sur ces secteurs, les modèles détectent une contamination de faible intensité. Les symptômes seraient à rechercher à partir du 27 avril.

- Rechercher les foyers primaires sur les parcelles susceptibles d'avoir été contaminées par l'épisode pluvieux des 22-25 mars (parcelles très précoces et précoces ayant dépassé le stade C au moment des pluies).

Estimation du risque : risque nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires (pas de pluie annoncée pour les prochains jours).

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Analyse du risque

L'épisode pluvieux localisé du 5 avril n'a pas entraîné une longue période d'humectation. De plus la température moyenne pendant la pluie était inférieure à 9°C. Par conséquent, pas de contamination possible le 5 avril.

- Rechercher les premiers symptômes sur les parcelles susceptibles d'avoir été contaminées par l'épisode pluvieux des 22-25 mars (parcelles très précoces et précoces ayant atteint le stade E au moment des pluies).

Estimation du risque : risque faible à nul, vent et absence de pluie étant annoncés pour les prochains jours.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°3)

Drapeaux sur jeunes pousses



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations :

Sur 18 parcelles observées du 5 au 11 avril, 2 parcelles présentent des drapeaux.

Estimation du risque : fort uniquement sur les cépages sensibles (Carignan, Cabernet-Sauvignon, Chardonnay, Marsanne) en zone très précoce et précoce, sur les parcelles habituellement très touchées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Observations :

Les vols se poursuivent.

La modélisation ACTIV prévoit les premières larves à partir du 10 avril en secteur II, du 17 avril en secteur III, du 20 avril en secteur IV, du 25 avril en secteur V.

Les premières L3 sont prévues à partir du 22 avril en secteur 0, du 26 avril en secteur I.

Estimation du risque : risque faible à nul.

Travail du sol : alternative au désherbage chimique

Entretien mécanique du sol

A l'approche du débourrement et au plus tard à floraison, il est important d'éliminer l'herbe qui entre en concurrence avec la croissance de la vigne. Ce sont surtout les adventices situées sur la ligne des pieds qui exercent une concurrence marquée pour l'azote et pour l'eau avec la vigne.

Le travail du sol constitue une bonne alternative au désherbage chimique. Sur le cavaillon, lors du ou des premiers passages, l'utilisation de décavaillonneuses inter-cep est adaptée, surtout si le couvert végétal est bien développé, ou si le sol a besoin d'être ameubli pour faciliter le passage d'outils plus légers (lames, disques) par la suite.

Sur l'inter-rang, il est conseillé d'entretenir le couvert végétal par tonte, le plus tard possible en saison, au moins un rang sur deux ou trois, surtout si le sol est humide. En cas de concurrence trop forte (sur sols très séchant par exemple), l'herbe peut être éliminée à l'aide de griffes ou de disques, dans le cas d'un couvert végétal très développé (moins de risque de bourrage).

Pour plus d'informations sur le travail du sol, cliquer sur les liens ci-dessous.

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_travail_sol_cle031fbe.pdf

http://www.agrometeo.fr/bsv/Fiche_travail_sol.pdf

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.